



**Le club de Tennis de Table d'Aix-les-Bains, en collaboration avec MisterPing, organise son premier :**

### ***Tournoi National de catégorie B***

**Dates :** Samedi 13 Juin & Dimanche 14 Juin 2015

**Lieu :** Gymnase de Marlioz - 120 Chemin du Lycée - 73100 Aix-les-Bains

**Tables :** 3 Gymnases - 40 tables - Aucuns déplacements entre les gymnases

**Dotation :** 3550 €

**Numéro d'homologation :** 98 / 2015



# **Règlement du tournoi**

## **I - Dispositions générales**

**Article 1 :** Le tournoi se déroulera sur deux jours le Samedi 13 Juin 2015 et le Dimanche 14 Juin 2015 au Gymnase de Marlioz situé à l'adresse suivante :

**Gymnase du Lycée  
120 Chemin du Lycée  
73100 Aix-les-Bains**

**Article 2 :** Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident se produisant tant à l'intérieur du Gymnase qu'à l'extérieur du Gymnase.

**Article 3 :** Ce tournoi national est réservé aux joueurs licenciés à la Fédération Française de Tennis de Table (à l'exception du tableau Hardbat). Seuls les benjamins et les benjamines participant au Critérium fédéral Nationale 1 de moins de 11 ans et satisfaisant aux examens médicaux demandés par le médecin fédéral peuvent participer à ce tournoi. Un joueur qualifié pour une épreuve fédérale n'est pas autorisé à participer à ce tournoi.

Les féminines sont admises dans tous les tableaux du tournoi.

**Article 4 :** Les rencontres se dérouleront sur 40 tables suivant les règles générales de la FFTT (à l'exception du tableau Hardbat).

**Article 5 :** Le juge arbitre du tournoi sera :

**Loïc GIRARD DIT CALAMAN (JA3) licencié au club de Sallanches.  
Assistant JA : Jean LOGNOZ (JA1) ou Dimitri COUDURIER (JA1)**

**Article 6 :** Les organisateurs du tournoi sont :

**Dimitri COUDURIER - [president@aixtt.fr](mailto:president@aixtt.fr)  
Geoffrey PIRAT - [secretaire@aixtt.fr](mailto:secretaire@aixtt.fr)**

**Article 7 :** Les balles utilisées pendant les rencontres devront être fournies par les joueurs. Une tenue sportive adéquate est nécessaire pour la participation à ce tournoi (à l'exception du tableau hardbat).

**Article 8 :** Une buvette avec nourriture et boissons sera disponible pendant toute la durée du tournoi.

**Article 9 :** Les coupes remportées dans les différents tableaux seront acquises définitivement.

**Article 10 :** Le club organisateur se réserve le droit de prendre l'ensemble des décisions nécessaires au bon déroulement de ce tournoi. Tout engagement au tournoi entraîne l'acceptation du règlement.

**Article 11 :** Le pointage des joueurs pour un tableau devra se faire au moins 20 minutes avant le début du tableau. Un joueur inscrit mais non pointé 20 minutes avant le début d'un tableau sera scratché.

**Article 12 :** Le tirage au sort de chaque tableau aura lieu 20 minutes avant leur début.

Article 13 : Pour permettre un bon déroulement du tournoi et pour éviter les différents retards qui pourraient s'accumuler tout au long de la journée, un joueur sera scratché dans un tableau au troisième appel de son nom.

Article 14 : Les bons d'achats seront des bons d'achats MisterPing. Un stand sera présent sur place pendant tout le week-end.

## **II - Règlement du Samedi 13 Juin**

### **1 - Horaires et dotations**

Article 15 : Les horaires et les dotations des tableaux du Samedi sont indiqués ci-après :

<b><u>Tableaux</u></b>	<b><u>Fin pointage</u></b>	<b><u>Début</u></b>	<b><u>1/4 finaliste</u></b>	<b><u>1/2 finaliste</u></b>	<b><u>Finaliste</u></b>	<b><u>Vainqueur</u></b>
A - NC à 799 points	08h10	08h30	5 €	10 €	20 €	40 €
B - 800 à 1599 points	08h10	08h30	15 €	25 €	40 €	90 €
C - NC à 1199 points	09h40	10h00	10 €	20 €	30 €	60 €
D - NC à 999 points	11h10	11h30	5 €	15 €	25 €	50 €
E - 1000 à 1799 points	11h10	11h30	15 €	30 €	50 €	110 €
F - NC à 1399 points	12h40	13h00	10 €	20 €	35 €	75 €
G - 1400 à non numéroté	12h40	13h00	20 €	35 €	55 €	150 €
H - Féminines	14h10	14h30	10 €	20 €	40 €	80 €
I - Toutes Séries	14h10	14h30	50 €	100 €	200 €	500 €
J - "One Shot"	15h40	16h00	<i>Le vainqueur remporte 40 % du total des inscriptions</i>			

**En vert : bons d'achats MisterPing – En orange : moitié bons d'achats, moitié liquide**

Article 16 : Dans le cas où un tableau comporterait un nombre de joueurs inférieur à 32 joueurs, le club organisateur se réserve le droit de modifier la dotation.

### **2 - Déroulement des tableaux**

Article 17 : Un joueur inscrit doit présenter au juge arbitre sa licence de la saison et de la phase en cours comportant la mention "Certificat médical présenté". Dans le cas où cette mention ne serait pas présente, le joueur doit présenter un certificat médical indépendant valide.

Si un joueur ne dispose pas de sa licence papier, il peut être autorisé à jouer s'il justifie qu'il est titulaire d'une licence issue de la base de données fédérale (SPID). Si la mention "Certificat médical présenté" n'est pas présente, il devra également fournir un certificat médical valide.

Article 18 : Les résultats seront pris en compte par la FFTT pour le calcul des classements.

Article 19 : Dans chaque tableau (excepté le tableau One Shot), des poules de trois joueurs seront constituées avec deux qualifiés par poule. La suite du tableau se déroulera en rencontres à élimination directe.

Le nombre de participants maximal par tableau est de 72 joueurs sauf pour le tableau NC à 1199 points limité à 96 joueurs et le tableau "One Shot" qui ne comporte pas de limites.

Article 20 : Le tableau One Shot est un tableau dans lequel les rencontres se déroulent en un point :

- Pour le premier tour, deux joueurs sont appelés à la table et jouent le point. Le gagnant reste en course dans le tableau et le perdant est éliminé.
- On appelle ensuite deux nouveaux joueurs et ainsi de suite jusqu'à avoir appelé tous les participants.
- A la fin du premier tour, il reste donc la moitié des joueurs inscrits au début et on commence donc le second tour en appelant deux nouveaux joueurs puis ainsi de suite jusqu'à avoir appelé tous les joueurs restants.
- Après avoir joué un nombre de tours suffisant, il ne reste qu'un joueur qui est donc le gagnant.

### **3 - Inscriptions**

Article 21 : Les droits d'engagements sont fixés à 8 € pour un tableau, 15 € pour deux tableaux et 21 € pour trois tableaux. Un joueur ne peut s'inscrire qu'à un seul des deux tableaux proposés pour une même tranche horaire. Les inscriptions peuvent se faire :

- par internet sur le site du club : <http://www.aixtt.fr/tournoi/>
- par mail à l'adresse : [tournoi@aixtt.fr](mailto:tournoi@aixtt.fr)
- par courrier : Entente Aix Grésy Tennis de Table - Chemin de Gamont - 73100 Aix-les-Bains

Article 22 : Un joueur ne peut s'inscrire qu'à trois tableaux au maximum. Il pourra néanmoins faire le tableau "One Shot" en quatrième tableau avec une inscription qui se fera directement sur place et dont le coût est de 1 €. Un joueur éliminé de tous les tableaux avant 14h pourra cependant, avec accord du juge arbitre, participer à un tableau supplémentaire avec un droit d'engagement de 6 €.

Article 23 : La date limite des inscriptions est fixée au Vendredi 12 Juin 2015 à 19h00. L'inscription sur place sera possible 30 minutes avant le début des tableaux dans la limite des places restantes et sous réserve de l'accord du juge arbitre.

Les inscriptions sur place seront majorées de 1 € par tableau.

## **III - Règlement du Dimanche 14 Juin**

### **1 - Horaires et dotations**

Article 24 : Les horaires et les dotations des tableaux du Dimanche sont indiqués ci-après :

<b><u>Tableaux</u></b>	<b><u>Fin pointage</u></b>	<b><u>Début</u></b>	<b><u>Quatrième</u></b>	<b><u>Troisième</u></b>	<b><u>Deuxième</u></b>	<b><u>Premier</u></b>
A – Coupe Davis	08h40	09h00	50 €	100 €	150 €	350 €

<b><u>Tableaux</u></b>	<b><u>Fin pointage</u></b>	<b><u>Début</u></b>	<b><u>1/4 Finaliste</u></b>	<b><u>1/2 Finaliste</u></b>	<b><u>Finaliste</u></b>	<b><u>Vainqueur</u></b>
B – Hardbat	08h40	09h00	5 €	15 €	30 €	60 €
C – "One Shot"	11h40	12h00	Le vainqueur remporte 40 % du total des inscriptions			

**En vert : bons d'achats MisterPing**

Article 25 : Dans le cas où le tableau Coupe Davis comporterait moins de 32 équipes inscrites, le club organisateur se réserve le droit de modifier la dotation.

Article 26 : Un joueur ne peut participer qu'à un seul des deux tableaux (Coupe Davis ou Hardbat). Il pourra néanmoins faire le tableau "One Shot" en second tableau avec une inscription qui se fera directement sur place et dont le coût est de 1 €

## **2 - Déroulement de la Coupe Davis**

Article 27 : Une équipe doit être composée de deux joueurs dont le nombre total de points est inférieur ou égal à 3099 points.

Article 28 : La formule des rencontres est celle de la coupe corbillon avec quatre simples et un double par rencontre.

Article 29 : Le déroulement de ce tableau s'effectuera en suivant le système de ronde suisse pendant sept rondes. Le principe du système suisse est le suivant :

- Les différentes équipes sont classées suivant leur nombre de points de la plus forte à la moins forte et une liste est établie. Chaque équipe est alors identifiée par un numéro.
- Pour la première ronde, un tirage au sort est effectué et chaque équipe rencontre une autre équipe.
- A l'issue de la première ronde, chaque équipe reçoit un nombre de points défini dans le tableau ci-après en fonction de son résultat.
- Une fois les points attribués, plusieurs groupes sont formés. Toutes les équipes avec le même nombre de points se retrouvent dans le même groupe.
- Pour la ronde 2, une équipe du groupe 1 rencontre une autre équipe du groupe 1, une équipe du groupe 2 rencontre une autre équipe du groupe 2, une équipe du groupe 3 rencontre une autre équipe du groupe 3 et ainsi de suite.
- A la fin de la ronde, on calcul de nouveau les points et on recommence le processus décrit ci-dessus pour la ronde 2 en respectant le fait que deux équipes ne peuvent se rencontrer qu'une fois au cours de la journée.
- A la fin des 7 rondes, un classement intégral est défini. En cas d'égalité, les équipes seront départagées au set average et au point average si cela est nécessaire.
- Lorsqu'une équipe ne peut pas intégrer son groupe de points (elle est seule ou elle a déjà rencontré toutes les équipes du groupe), elle intègre le groupe de points le plus proche.

Article 30 : L'attribution des points se fait selon le tableau suivant :

<b>Victoire sur le score de</b>	<b>Nombre de points</b>
3-0	13
2-0	12
1-0	11
3-1	10
3-2	9

<b>Match nul sur le score de</b>	<b>Nombre de points</b>
2-2	7
1-1	6

<b>Défaite sur le score de</b>	<b>Nombre de points</b>
2-3	4
1-3	3
0-1	2
0-2	1
0-3	0

Article 31 : Les rondes durent 1h20 et les rencontres se terminent au score acquis. Aucune partie ne doit être lancée dans les 5 minutes précédant la fin du tour. Dans le cas où une partie ne serait pas terminée à la fin du temps, on observe la règle suivante :

- Toute partie commencée entre deux joueurs ou en double doit se terminer et le résultat retenu pour la rencontre correspondra à celui à l'issue de cette partie.

Article 32 : Le nombre maximal d'équipes est fixé à 48. Le coût de l'inscription est de 30 euros par équipe. Les inscriptions peuvent se faire :

- par internet sur le site du club : <http://www.aixtt.fr/tournoi/>
- par mail à l'adresse : [tournoi@aixtt.fr](mailto:tournoi@aixtt.fr)
- par courrier : Entente Aix Grésy Tennis de Table - Chemin de Gamont - 73100 Aix-les-Bains

Article 33 : La date limite des inscriptions est fixée au Vendredi 12 Juin 2015 à 19h00. L'inscription sur place sera possible 30 minutes avant le début du tableau dans la limite des places restantes et sous réserve de l'accord du juge arbitre.

Les inscriptions sur place seront majorées de 5 € par équipe.

### **3 - Déroulement du tableau Hardbat**

Article 34 : Dans chaque tableau, des poules de quatre joueurs seront constituées. Les premiers de poule seront directement qualifiés, les deuxièmes et troisièmes de poule joueront des barrages et les quatrièmes de poules intégreront directement le tableau consolante. Un classement intégral sera effectué.

Article 35 : Les rencontres se dérouleront au meilleur des 3 manches de 21 points avec changement de serveur tous les 5 points. Les balles utilisées seront les balles actuelles de 40 mm.

Article 36 : Seul les revêtements à picots courts sans mousse sont autorisés quelle qu'en soit la couleur (sauf blanche, jaune et orange).

Article 37 : La tenue est libre à partir du moment où elle ne porte pas atteinte à la pudeur. La seule règle concerne le port de chaussures de sport.

Article 38 : Le nombre maximal de joueurs est fixé à 48. Le coût de l'inscription est de 10 euros. Les inscriptions peuvent se faire :

- par internet sur le site du club : <http://www.aixtt.fr/tournoi/>
- par mail à l'adresse : [tournoi@aixtt.fr](mailto:tournoi@aixtt.fr)
- par courrier : Entente Aix Grésy Tennis de Table - Chemin de Gamont - 73100 Aix-les-Bains

Article 39 : La date limite des inscriptions est fixée au Vendredi 12 Juin 2015 à 19h00. L'inscription sur place sera possible 30 minutes avant le début du tableau dans la limite des places restantes et sous réserve de l'accord du juge arbitre.

Les inscriptions sur place seront majorées de 1 €.